



HAL
open science

**Patrimonialiser la frontière à l'aide d'un SIG historique :
des conflits d'usage aux avancées méthodologiques
(l'exemple de deux triples frontières andines aux confins
de l'Argentine, du Chili, de la Bolivie et du Pérou)**

Anne-Laure Amilhat Szary, Elise Beck, Laetitia Rouvière

► **To cite this version:**

Anne-Laure Amilhat Szary, Elise Beck, Laetitia Rouvière. Patrimonialiser la frontière à l'aide d'un SIG historique : des conflits d'usage aux avancées méthodologiques (l'exemple de deux triples frontières andines aux confins de l'Argentine, du Chili, de la Bolivie et du Pérou). Chavarochette, Carine; Demanget, Magali; Givre, Olivier. Faire frontière(s), Raisons politiques et usages symboliques, Karthala, pp.81-108, 2015, Faire frontière(s), Raisons politiques et usages symboliques, 978-2-8111-1345-2. halshs-03554387

HAL Id: halshs-03554387

<https://shs.hal.science/halshs-03554387>

Submitted on 3 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

in *Faire frontière(s), Raisons politiques et usages symboliques*, Chavarochette, C., Demanget, M., & Givre, O., (eds.), Paris, Karthala, p. 81-108

Patrimonialiser la frontière par la carte : des documents historiques au système d'information géolocalisée, la construction problématique d'un Atlas frontalier des Andes centrales

Anne-Laure Amilhat Szary, Élise Beck, Lætitia Rouvière¹

Contact : Anne-Laure.Amilhat@ujf-grenoble.fr, elise.beck@ujf-grenoble.fr,
laetitiarouviere@gmail.com

Ce texte se propose de revenir sur la façon dont le temps long des échanges de part et d'autre de frontières andines le plus souvent perçues comme conflictuelles est mis en valeur, à la fois dans l'historiographie récente et dans les usages politiques contemporains. Une telle approche permet de sortir d'une présentation traditionnellement binaire des représentations des Andes centrales qui sont alternativement décrites comme un territoire divisé en fonction d'appartenances nationales conflictuelles ou comme unies par un passé héroïque, celui des grands empires précolombiens voire celui des grandes révoltes modernes (Serulnikov, 2013). A partir d'un projet de recherche ayant eu pour objectif de construire un atlas transfrontalier, nous proposons d'explorer le potentiel patrimonial de la frontière.

L'analyse des relations entre patrimoine et frontière a très rarement été problématisée au-delà du cadre national, échelle où elle s'impose avec force : dans *Les lieux de mémoire* de P. Nora, le chapitre de D. Nordman pose bien les frontières comme l'un des fondements matériels de la nation, sans penser que le mécanisme observé puisse se reproduire à une autre échelle (Nordman, 1986). Avec la progression des dynamiques transfrontalières, le regard a évolué, mais la recherche sur ces interrelations s'intéresse le plus souvent à la façon dont des atouts territoriaux naturels ou culturels (notamment architecturaux) peuvent être mis en commun, malgré la présence d'une frontière (Amilhat Szary, 2014). La présence de ces éléments patrimoniaux permettrait justement de passer outre des antagonismes anciens pour fabriquer du « territoire transfrontalier »². Mais il s'agit ici de

¹. Ce travail a bénéficié du financement du projet ECOS-CONICYT N°C08H02 « De région marginale à région pivot ? La triple frontière andine (Pérou, Bolivie et Chili) », du programme IUF « Frontières mobiles », et fond d'intervention du Pôle SHS de l'Université Joseph Fourier de Grenoble.

Les auteurs souhaitent remercier Clément Chapus, étudiant de M2 à l'Institut de Géographie Alpine, Aurélie Arnaud, maître de conférences à l'Université Paul Cézanne d'Aix-en-Provence, Sergio Gonzalez, professeur à l'Universidad Arturo Prat d'Iquique (Chili), Christophe Cancé, ingénieur à l'Institut de Géographie Alpine - UJF et Maher Ben Rebah, post-doctorant.

² A différentes échelles et dans des situations plus ou moins conflictuelles, des « parcs de la paix d'Afrique australe » (Guyot, 2006) aux montagnes ou fleuves européens (Fourny, 2006), la frontière est souvent présentée comme patrimoine naturel, à gérer comme un bien commun (cf. le développement territorial autour du Doubs par exemple, <http://www.moucheur.com/divers/commission/PlqtImpctElectDbsFSMilieu.pdf> ou <http://www.valdargent.com/frontiere.pdf>, consulté le 21/2/2014), ou au moins comme un patrimoine paysager <http://www.mairie-hautmont.fr/Cadre-de-vie/Les-echos-du-Capitaine/La-Sambre-riviere-sans-frontiere-element-central-de-notre-patrimoine-transfrontalier>, consulté le 21/2/2014

proposer le suivi du processus de valorisation de l'idée de frontière elle-même, revenant sur les circonstances dans lesquelles elle peut accéder au statut de ressource immatérielle. S'éloignant toutefois de ce que l'UNESCO considère comme « patrimoine culturel immatériel », c'est-à-dire « les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants »³, nous proposons ici de considérer la convention territoriale et légale qu'est la frontière internationale comme susceptible de fonder un rapport patrimonial au territoire concerné. Définie comme une ligne symbolique mobilisée pour soutenir une construction politique, la frontière existe dans un rapport dialectique à sa matérialisation. Traditionnellement, son tracé sur la carte a pu préexister pendant de longues périodes à sa démarcation sur le terrain ; dans ce début de XXIème siècle, les formes de contrôle technologique appliquées aux frontières renforcent leur aspect réticulaire. Leur existence en tant qu'élément essentiel de notre alphabet territorial se joue dans cette interrelation complexe, qui met la carte au cœur du jeu politique.

Dans sa dimension anthropologique, la frontière constitue bien le lieu où se négocie le rapport à l'altérité, mais l'histoire moderne révèle que cet outil destiné à stabiliser un équilibre de forces entre les Etats en émergence n'a pas empêché les guerres, bien au contraire. Il paraît d'autant plus délicat de parler de patrimonialisation de frontières dans le contexte andin où celles-ci font encore parfois l'objet de revendications vives (il n'existe toujours pas de relations diplomatiques entre Chili et Bolivie, Pérou et Chili s'affrontant de leur côté à la Cour de Justice Internationale de La Haye sur la question de leurs limites maritimes). La construction de cartes dépassant les frontières repose pourtant sur un accord préalable sur des représentations communes d'un espace. Nous verrons dans ce texte comment le processus de recomposition territoriale a été possible à partir de la mise en valeur de dynamiques d'échanges (d'hommes, d'idées, de marchandises) ayant préexisté au tracé des frontières par les Etats nouvellement indépendants. Il a été permis dans un contexte de revalorisation des histoires indigènes précoloniales, et notamment, pour ce qui concerne la région d'étude, des dynamiques territoriales Aymaras. Le travail des historiens a précédé et accompagné celui des géographes. La fabrication commune de carte met en jeu, pour les acteurs concernés, une relecture collaborative des événements traumatiques les ayant opposés de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle (notamment de la guerre du Pacifique et des Ligues Patriotiques) permettant des recompositions géopolitiques et des coopérations contemporaines à l'échelle régionale.

Ce chapitre revient ainsi sur un projet de recherche ayant eu pour but de construire une série de cartes couvrant l'évolution historique des découpages des Andes centrales ainsi que déclinant à cette échelle transfrontalière une série de thématiques ayant une pertinence pour les quatre pays impliqués, de l'environnement à l'urbanisation, en passant par les infrastructures de transport. Fabriquer un objet commun relevant d'un regard partagé sur le territoire, revenait aussi à participer à l'évolution des rapports de force dans des espaces dont l'appartenance demeure controversée.

Nous rappellerons ici sur l'analyse des conditions de fabrication de cet outil, tant documentaire que politique, avant de chercher à tirer des enseignements des cartes inédites produites de l'ensemble composé du Sud Pérou, Sud bolivien, Nord argentin et Nord chilien. Il ne s'agit pas pour autant de considérer ces cartes comme des documents purement illustratifs d'un diagnostic de territoire réalisé à l'échelle du sous-continent : le texte revient ainsi sur les conséquences politiques de choix techniques été réalisés pour mettre en œuvre un système d'information géographique (SIG) ⁴ traversant les limites internationales, qui sont les structurent traditionnellement ce type de

³ « ... comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel » (<http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00002>).

⁴ Un système d'information géographique (SIG) est un logiciel permettant d'importer et visualiser des données spatiales de format divers, de les interroger, les structurer, les modifier et produire des cartes et rapports statistiques. Les SIG constituent également des outils puissants d'analyse spatiale.

représentations fonctionnant sur la base de mailles contenant emboîtées. Nous avons en effet tenté d'utiliser les outils de superposition de couches d'information géoréférencée pour mettre en évidence les processus d'évolution territoriale sur le temps long. Cette expérience menée dans les Andes illustre les enjeux de fabrication d'un système d'information géo-historique (SIG-H), tant en termes méthodologiques que de contrôle sur le territoire.

L'article présente pour terminer une série de cartes inédites qui sont le fruit de la collaboration entre des partenaires scientifiques issus des quatre pays concernés, en collaboration avec une équipe française. Les images présentées constituent donc des représentations communes construites à partir de récits divergents en bien des points. Elles illustrent à la fois le processus de patrimonialisation historique et son résultat, la carte apparaissant à la fois comme un outil transitionnel et un médiateur politique, en rupture avec une géopolitique agressive où elle était souvent présentée comme l'outil par excellence de la conquête territoriale.

1. Patrimonialiser la frontière ?

1.1 La frontière comme scène : du contrôle au concert

Notre analyse des frontières andines se situe dans une perspective de géopolitique critique (Newman 1999) qui considère l'effet performatif des discours comme partie prenante des jeux de pouvoir. Les limites y sont considérées non seulement comme des traits imaginaires fondant la grammaire de l'ordre international mais aussi comme des lieux qui disent le lien à l'autre et la différenciation identitaire. Quand la globalisation bouleverse à la fois la légitimité des États, dépassés par le haut comme par le bas, pour gouverner le monde, et l'idée de nation souveraine, le statut des frontières se trouve considérablement remis en question. La non-adéquation croissante entre espace et fonction, entre idée et matérialité, implique de diversifier les façons de parler de la frontière.

Ce contexte se traduit par des dynamiques d'ouverture et de fermeture qui ne se résument pas à un repli sur soi, puisque chacun est relié aux autres par un faisceau de réseaux, mais révèlent néanmoins une tendance à la réaffirmation des frontières : les communautés se rassurent ainsi sur leur cohésion et peuvent continuer à rendre les bases de leur souveraineté lisibles (Brown 2009). Cela s'est fait dans les dernières années par un double mouvement de sécurisation/fermeture, qui repose sur un appareil de technologies de pointe, et de mise en paysage des frontières ouvertes (Amilhat 2012). Le point commun de ces processus de « *debordering/rebordering* » semble être l'importance de leur médiatisation. La force de la frontière et son pouvoir de contrôle des flux repose en effet sur une forme de scénarisation du politique (proposée par Abélès et Judy, 1997 et développée par Amoore et Hall, 2010).

Il est dès lors important pour les acteurs considérés de construire un discours dont la bonne réception assurera leur position de pouvoir dans un jeu régional complexe. Dans le cas des Andes du Sud, la situation internationale tendue (absence de relations diplomatiques entre Bolivie et Chili ; deux procès en cours à la Cour de Justice Internationale de La Haye sur des conflits frontaliers) contraste avec des relations transfrontalières actives (Amilhat Szary 2007) : cet équilibre relève d'une interdépendance complexe entre les histoires diplomatiques des pays concernés (Rouvière et Perrier Bruslé, 2014) sur laquelle nous reviendrons en deuxième partie.

Après une première phase de construction du sentiment national dans les États latino-américains récemment indépendants, on assisterait au tournant des XXème et XXIème siècle à une réactivation de l'utilisation de la frontière comme scène symbolique. La notion de patrimoine y prend tout son sens : la dyade n'est plus « simplement » le support de nationalismes parfois violents (*cf.* Les Ligues patriotiques au Chili analysées par S. Gonzalez Miranda, 2006) mais celui d'une

conscience partagée du bien commun. Dans ce cadre, l'utilisation des images ou des rituels frontaliers à l'école (représentations figurées dans les manuels scolaires, mais aussi coutumes de fabrication d'objets et maquettes commémorant la perte de l'accès à la mer, cf. Perrier Bruslé 2013), participe de la justification du vivre ensemble dans chacun des pays, et notamment en Bolivie où la question de l'intégrité du territoire reste essentielle du fait des tiraillements économiques et politiques entre l'altiplano et l'*orient*. Le patrimoine, c'est en effet ce qui se transmet, mais aussi ce qui se déclare, et l'historiographie joue à ce titre un rôle essentiel, notamment dans sa mobilisation des cartes anciennes.

Dans un tel contexte, deux récits parallèles et parfois concurrents émergent. D'une part, quatre États voisins ayant combattu pour des portions de territoire où survivent des dynamiques irrédentistes ont construit chacun un argumentaire sur la « bonne époque » de la frontière, celle où son tracé leur était le plus favorable. D'autre part, depuis le renouveau indigéniste des années 1990 notamment, la littérature anthropologique (Van Kessel 1980, Bengoa 2000, Albo 2002) a nourri une vision réunifiée du même espace, défini pendant des siècles par des circulations précolombiennes dont la sédentarisation induite par la colonisation aurait fini par avoir raison. À l'échelle supra, l'insertion dans différents types d'intégrations régionales, de nature soit libérale (MERCOSUR) soit radicale (ALBA), contribue également à promouvoir l'ouverture des frontières, notamment pour la circulation des biens (Amilhat Szary 2003, 2008).

En termes de gouvernance multiscalair, la frontière peut donc utilement être revisitée sous des termes patrimoniaux : les populations Aymara ont ainsi initié un processus de rapprochement transfrontalier qui a pris son essor à partir du soutien reçu lors d'un appel d'offres lancé en 2007 par la Banque Interaméricaine de Développement intitulé « Biens Publics Régionaux », au sein duquel le projet de « Récupération, Développement et mise en valeur du patrimoine naturel et culturel aymara » a pu se prévaloir de l'activation commune, dans les communes rurales des trois pays concernés, de la ressource territoriale frontalière comme support d'un « développement avec identité ». Les mêmes acteurs (l'alliance *Aymara Sin Frontera*) se sont impliqués en 2009 dans un projet de sauvegarde du patrimoine aymara de l'UNESCO, soumis grâce à l'appui du CRESPIAL (Centre Régional pour la Sauvegarde du Patrimoine culturel Immatériel de la région Amérique latine) (Rouvière 2012). Les acteurs locaux entendent démontrer dans ces projets que leur notion de « patrimoine naturel et culturel », fondée à la fois sur leur identité autochtone et frontalière, peut devenir un levier lucratif pour tous.

1.2. La frontière cartographiée : pouvoir et patrimoine

Ces dynamiques dialectiques offrent toutefois un point commun, celui de leur difficile représentation spatiale, notamment sur des cartes nationales qui butent sur des « blancs » de l'autre côté des lignes frontières. C'est pour répondre à l'ambiguïté de cette situation, discutée avec les acteurs locaux lors de missions de chercheurs rattachés aux programmes de recherche du laboratoire PACTE (CNRS 5194, Grenoble), que le projet de construire un atlas transfrontalier a vu le jour. Il devait mettre en avant les résultats de plusieurs années de collaborations dans les quatre pays. La présence de chercheurs européens a permis de mettre en évidence un désir de faire évoluer les représentations dans les régions andines voisines : cette médiation a eu pour résultat de créer un consortium d'institutions qui n'avaient pas toutes l'habitude de travailler ensemble. Il est toujours malaisé de reconstituer *a posteriori* les termes ce que l'on souhaiterait valider comme « co-construction ». Si nous pouvons affirmer que tous les acteurs rencontrés se plaignaient du « blanc » figurant l'outre-frontière sur les cartes dont ils disposaient jusqu'alors, nous devons aussi admettre que peu imaginaient au début du projet qu'il serait vraiment possible de se mettre d'accord avec les voisins pour combler ce vide.

De nouvelles missions furent réalisées en 2009-2010, ayant pour objectif de valider le périmètre d'un consortium de partenaires pouvant répondre de l'harmonisation des données nécessaires pour la fabrication des cartes. Il s'agissait également de rencontrer des acteurs stratégiques, notamment au sein des Instituts Géographiques Militaires, responsables de la représentation des confins de leurs pays. De façon surprenante, outre les précautions d'usage consistant à stipuler que les cartes produites n'entraîneraient que la responsabilité de leurs auteurs, nous reçûmes un feu vert généralisé voire un enthousiasme de la part des partenaires rencontrés.

Autre façon de donner à voir un objet, la carte opère de façon plus complexe qu'un musée, forme plus traditionnelle de mise en valeur du patrimoine. Il existe en effet des musées de la frontière, dans des contextes très variés, qui témoignent de la vie frontalière dans ses aspects régionaux (telles que dans le cas de sous-régions dont le nom renvoie explicitement à la frontière⁵ ou dans ses manifestations plus caractéristiques (notamment le contrôle, les douanes et la fraude)⁶. Dans des situations de crispation géopolitique, il arrive que l'on confie un rôle plus actif à un musée, sans garantie de résultat par ailleurs⁷. La carte, quant à elle, constitue un média plus léger, en tant qu'image qui concentre l'information et la rend de ce fait accessible. Cette aisance d'accès gomme certains choix retenus pour sa réalisation. Or contrairement à son apparence, elle est tout sauf neutre (Farinelli, 2009 ; Gould et Bailly, 1995). Dans cette perspective, la carte peut être analysée selon une approche plus conflictuelle du patrimoine, qui le présente non seulement comme l'objet de reconnaissance d'un collectif mais comme le résultat d'un processus contradictoire. A. Herzog (2011) envisage à ce titre « le patrimoine et la patrimonialisation comme expression de rapports de domination voire d'une "violence symbolique" (Veschambre, 2008) produisant des inégalités et de l'exclusion. »

Dans le cas de l'*Atlas transfrontalier des Andes centrales*, nous avons à la fois pu observer les rapports inégaux entre les partenaires des quatre pays concernés et ceux qui nous reliaient à eux. Ainsi en est-il de la situation courante dans les processus de patrimonialisation se développant dans les Sud, au sein desquels le « bien commun » est souvent négocié entre l'ici et l'ailleurs, les héritages locaux et le regard occidental. De quelle autorité disposons-nous pour accompagner des choix politiques en termes de représentation cartographique ? La technicité du Système d'Information Géographique que nous proposons nous plaçait dans une situation bien connue d'experts, d'autant plus que nos interlocuteurs n'étaient pas tous géographes. Nous avons en effet travaillé à partir d'une tête de réseau chilienne, du fait d'une collaboration ancienne avec des chercheurs de l'Institut d'Études Internationales de l'Université Arturo Prat d'Iquique, lesquels avaient tissé des liens solides avec leurs voisins argentins, liés à l'université de Buenos Aires qui dispose d'un centre d'études dans le Noroeste, à Tilcara. Ces deux représentants du Cône Sud avaient des liens avec l'université Mayor de San Andrés à la Paz (Instituto de Investigaciones Geográficas IIGEO) qui furent renforcés grâce à l'accueil d'une des chercheuses françaises en délégation à l'IRD en Bolivie. Il fut bien plus compliqué de trouver un partenaire péruvien : peu de sensibilité géographique à Tacna, trop de tensions politiques à Lima, et ce fut donc avec l'Université de l'Altiplano à Puno, sur les rives du lac Titicaca, que nous avons tenté de faire alliance.

Dans les pays concernés par le projet, la situation était donc très hétérogène, entre institutions de taille très variable, et plus ou moins proches du terrain. L'une des explications de cette dissymétrie tient en partie des conditions géographiques : dans les universités localisées loin des centres,

⁵ Comme le « Boundary County » dans l'Okanagan canadien. Citons à titre d'exemple le *Villa Antigua Border Heritage Museum*, qui se positionne comme un musée des arts et traditions populaires, http://www.webbheritage.org/index_files/22BHM.htm

⁶ cf. Le Musée de la vie frontalière de Godewersvelde, dans les Flandres belges, <http://www.musee-godewersvelde.fr>

⁷ cf. Le Musée de la suture (*Museum of the Seam*) à Jérusalem, sis sur la ligne de 1967 mais dont la légitimité à porter la paix est contestée par la partie palestinienne du fait de sa localisation sur un terrain revendiqué par elle et d'une gestion des projets non collaborative.

l'expression de représentations divergentes de celles des gouvernements est souvent apparue comme plus aisée. Le « nous » initial méritait d'ailleurs d'être tout autant explicité, tant il allait peu de soi, constitué d'un petit noyau de chercheurs grenoblois ayant des affinités avec l'Amérique latine et travaillant en réseau, en France, avec Paris, Aix-en-Provence ou Nancy. La situation se compliquait par une mosaïque disciplinaire, avec assez peu de géographes (parmi lesquels peu avaient des compétences en géomatique), et donc de nombreuses difficultés à définir les données adéquates et la façon de les traiter pour permettre leur mise en valeur conjointe. Il s'agissait par ailleurs d'un projet à très petit budget, du fait de son périmètre original : à cheval sur les pays dits « andins » et ceux dits « du Cône Sud », il ne pouvait répondre aux appels d'offre régionaux ; cette restriction fit dépendre la réalisation des cartes de financements universitaires français, ce qui limitait à la fois les possibilités d'investissement de nos collègues latino-américains en situation professionnelle précaire et renforçait l'inégalité entre nous.

L'ensemble de ces conditions de recherche suggère en outre un positionnement spécifique : nous nous sommes trouvés partie prenante de la fabrique du patrimoine à travers la cartographie, par notre participation à un double phénomène de désignation et de mise en valeur de la frontière. Une complexité redoublée par la nature de l'objet d'études – les frontières administratives – situé sur une zone couvrant l'intersection de quatre États en deux points de triples frontières, qui ont fait et font encore l'objet de conflits. Notre objectif fut donc de rechercher des cartes anciennes pour analyser et comprendre l'évolution des frontières administratives au fil de l'histoire politique de l'Amérique latine. Cette confrontation à des conditions de recherche ardues nous a permis de mettre en œuvre une méthodologie originale pour la mise en visibilité des cartes historiques montrant l'évolution de la création des frontières andines.

2. Une image évolutive des limites andines à travers de nouvelles cartes

2. 1 Cartographier les frontières andines : débats méthodologiques liés au passage des cartes historiques vers les SIG

Les systèmes d'information géographique (SIG) apparaissent dans le contexte de cette étude comme un outil performant, car ils permettent de représenter la dimension spatiale d'un phénomène, d'intégrer des données de sources différentes, etc. Lorsqu'il s'agit de représenter des données à caractère historique, on parle de SI géo-historique (ou *historical geographic information system*, *HGIS*, en anglais). Ceux-ci permettent d'analyser les dimensions spatiales d'un phénomène mais également ses dimensions temporelles et finalement de percevoir l'évolution temporelle de ces dimensions spatiales (Pinol et al., 2012). En quelque sorte, les SIG géo-historiques vont ouvrir de nouvelles perspectives aux travaux historiques : Kurt Schlichting, sur la base des écrits d'Anne Kelly Knowles (2002), parle même de « nouvelles voies pour faire de l'histoire » (Schlichting, 2008). Comme les SIG classiques, les SIGH s'appliquent à de nombreuses thématiques et échelles d'études⁸.

Quelles que soient l'échelle et l'époque considérées, un autre avantage du SI géo-historique est qu'il permet de constituer des bases de données spatiales, en associant aux données vectorielles (comme des limites administratives par exemple) des données statistiques, et d'observer l'évolution de ces statistiques à plusieurs dates. En fonction des problématiques considérées, le SI géo-historique

⁸ Par exemple, l'évolution du réseau ferré à l'échelle européenne (Morillas-Torné, 2012), l'analyse à grande échelle d'un espace côtier (Petit-Berghem, 2005), l'évolution des limites administratives à l'échelle de l'Europe (Gregory, 2002), le SIG géo-historique de la Chine, qui couvre 2000 ans d'histoire, de -222 à 1911 (Knowles, 2002), le Dust Bowl des années 1930 (Knowles, 2002) ou encore, à des résolutions spatiale et temporelle plus réduites, la bataille de Gettysburg, entre le 1^{er} et le 3 juillet 1863 (Knowles, 2002).

ouvre également des perspectives intéressantes en matière d'analyse spatiale et spatio-temporelle, puisqu'il permet de répondre à des questions telles que « est-ce que l'objet considéré s'est déplacé entre deux dates ? », « où était l'objet considéré à une date précédente ? » ou encore « comment a évolué l'objet considéré au cours de la période étudiée ? » (Peuquet, 1994). Les méthodes d'analyse spatiale s'appliquent alors également à l'histoire.

La construction de tout SIG géo-historique va nécessiter de collecter des cartes à des dates plus ou moins anciennes, suivant la résolution et l'amplitude temporelles choisies. Ces cartes, souvent en format papier, seront par la suite numérisées puis intégrées dans le SIG. Elles constituent des sources d'informations très riches qui peuvent par la suite être digitalisées et ainsi mobilisées pour des analyses spatiales diverses, être croisées avec des données actuelles ou anciennes pour des analyses diachroniques, etc. Comme dans toute étude mobilisant de l'information spatiale, un certain nombre de questions se posent et des points de blocage peuvent apparaître sur la collecte, l'usage des données et la méthodologie la plus adaptée pour les traiter.

La première question à résoudre, qui ne constitue cependant pas un point de blocage en tant que tel, correspond à la délimitation temporelle et spatiale du SIG géo-historique (Raymond, 2011). Ce choix est évidemment en relation avec la problématique posée. Comme nous le verrons plus loin, le choix de la période est déterminant dans la qualité de la cartographie réalisée. Dans notre cas, notamment, le fait de travailler sur un espace transfrontalier nécessite de collecter des données à l'échelle de chaque pays, ce qui peut s'avérer problématique car les formats et les représentations sont hétérogènes d'un pays à l'autre. Il est donc préférable de collecter des données, en l'occurrence des cartes, qui couvrent l'ensemble de la zone étudiée. Or, l'existence, la disponibilité et l'accès même à ces cartes peuvent être problématiques et varient en fonction des contextes politique et historique de la zone choisie.

Dans notre cas, l'objectif était de couvrir la période 1500-1930. Cette période a été marquée par de nombreux conflits qui ont secoué le continent sud-américain et ont pu mettre à mal la conservation de documents cartographiques. Par ailleurs, plus la période d'étude est étirée dans le temps et couvre une époque ancienne, plus il est délicat d'avoir accès à des cartes. Dans certains cas, la disponibilité de fonds de cartes historiques est de plus en plus facilitée par le développement de sites internet comme le fond de cartes David Rumsey (www.davidrumsey.com), qui propose la mise en ligne de nombreuses cartes anciennes et qui a constitué une source de données importante pour notre étude.

Ces ressources ont en outre l'avantage de proposer des cartes déjà numérisées et faciles à intégrer dans des logiciels de traitement adaptés comme les SIG. Le cas échéant, des cartes sont la plupart du temps accessibles dans des services d'archives ou des instituts géographiques nationaux (souvent militaires⁹) et nécessitent alors une étape de numérisation à l'aide d'un scanner. Le traitement des cartes anciennes requiert dès lors des compétences techniques plus avancées. L'étape de géoréférencement (ou calage) est en effet incontournable et nécessite de repérer des points communs (appelés points de calage) entre les diverses cartes construites aux différentes dates. Il peut s'agir d'objets naturels comme des traits de côte, des méandres de cours d'eau, des sommets, etc., ou anthropiques, comme des villes (pour les géoréférencements à petite échelle), des croisements de routes (pour des calages à grande échelle), etc. Leur choix est déterminant car ils doivent constituer des objets dont la localisation n'évolue pas dans le temps. Parfois, la qualité des cartes anciennes entraîne des imprécisions dans la localisation des phénomènes¹⁰.

⁹ Ceci requiert des demandes d'autorisation d'accès et d'usage, qui ne sont pas toujours facilitées par la hiérarchie et le turnover du personnel contacté.

¹⁰ L'état de conservation des cartes peut ensuite être mis à mal par leur ancienneté, là encore, la période couverte par le SIG géo-historique – mais pas uniquement celle-ci – est souvent déterminante. Les plis d'une carte sont

La précision des cartes dépend également de la façon dont ses auteurs perçoivent le monde : les prémices de la représentation cartographique ont par exemple vu émerger une hésitation entre vision en plan et vision en élévation (Arnaud, 2003). La précision de la carte est déterminante dans l'étape de géoréférencement. Si la précision de la représentation de certains objets initialement considérés comme des points de calage potentiels est mauvaise, le géoréférencement peut en pâtir, il vaut mieux les écarter (fig. 1). Mais, comme c'est notre cas, l'avantage de travailler à petite échelle réside dans le fait que les déformations sont moins prononcées qu'à grande échelle (Brunel-Vierira, 2005 ; Hatt, 2002).



Fig. 1 : exemple de différence de précision de la représentation d'un trait de côte entre une carte ancienne et une représentation vectorielle contemporaine (Chapus, 2012).

La méthodologie adoptée dans notre cas d'étude a consisté en plusieurs étapes. La recherche des cartes historiques a reposé sur différentes campagnes bibliographiques de terrain, explorant notamment les réserves des bibliothèques locales, universitaires ou des archives municipales, ainsi que les collections de cartes en ligne, notamment le fonds D. Rumsey. Tout d'abord, les cartes ont été collectées pour les années 1500, 1750, 1776, 1810, 1830, 1879 et 1930, ce qui correspond à la période post-découverte de l'Amérique et à la colonisation espagnole jusqu'aux vice-royautés, puis des indépendances à la guerre du Pacifique jusqu'à nos jours. Dix points de calage – principalement des villes – ont été repérés sur les différentes cartes. Ces points communs ont permis de procéder au géoréférencement des cartes anciennes sous QGIS (fig. 2). Les cartes ayant été géoréférencées, les limites administratives, les villes et quelques axes ont été digitalisés aux différentes dates mentionnées précédemment. Les cartes ainsi obtenues ont pu faire l'objet d'une analyse permettant, à travers l'évolution dans le temps des frontières andines, de comprendre comment ce territoire s'est construit.

notamment problématiques lorsqu'il s'agit de procéder à sa numérisation, car ils introduisent des déformations des figurés et donc de la localisation du phénomène que ces derniers représentent. Les plis de la carte ne sont pas les seuls responsables de la moins bonne précision de la localisation d'un phénomène, celle-ci peut tout simplement être liée, une fois encore, à la date à laquelle la carte a été réalisée et donc aux moyens techniques existant à ce moment-là

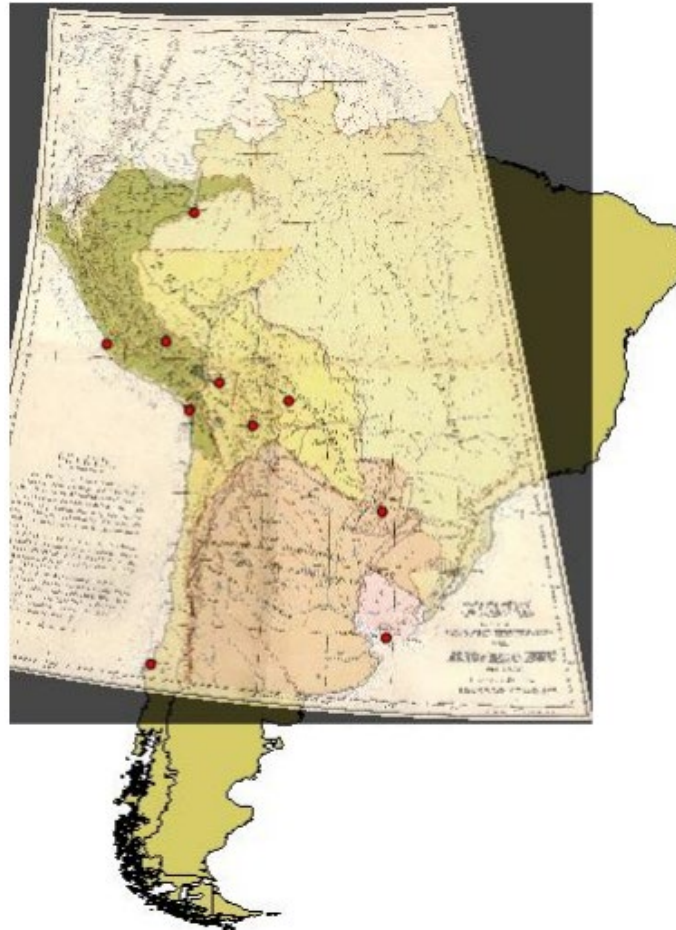


Fig. 2 : Géoréférencement de la carte de 1810 (Chapus, 2012). Les points rouges correspondent aux points de calage.

Outre les difficultés d'ordre méthodologique que suppose le travail sur des cartes anciennes, une spécificité de la zone étudiée renvoie à des interprétations divergentes de l'histoire selon le pays considéré. Ce qui pouvait apparaître comme l'une des principales contraintes rencontrées pour la collecte de données dans le cadre de ce travail représenta de fait notre principal défi, impliquant, entre autres, un accord entre chercheurs de différentes nationalités sur les interprétations à favoriser. Ces divergences se retrouvent en effet dans les cartes collectées ; c'est à partir de sources parfois contradictoires que des cartes originales ont été réalisées. Des choix ont été nécessaires, qui ne concernent pas la micro-géographie des tracés et évitent d'avoir à prendre position pour l'une des parties. Le parti pris collectif a constitué à choisir des dates significatives pour tous, quitte à « réhabiliter » des périodes moins prises en compte dans l'une ou l'autre historiographie nationale, et à les faire ensuite valider par l'ensemble de nos partenaires. Une partie importante du travail a consisté à repérer les points communs présents dans ces diverses interprétations cartographiques afin d'aboutir à une version acceptable par tous. Les cartes produites présentent ainsi le grand intérêt de refléter les événements à la source des controverses frontalières actuelles, tout en proposant d'amorcer une interprétation partagée de l'histoire de la région. Ainsi, les cartes présentées ci-dessous, toutes inédites, donnent une vision des interrelations structurelles entre les territoires des quatre pays considérés, tout en mettant l'accent sur les dynamiques conflictuelles de la triple frontière Pérou/Bolivie/Chili.

3.2 Les origines coloniales des frontières de l'Indépendance : le cas de Charcas

Au moment de l'Indépendance, les États républicains se créent sur les ruines de l'espace colonial, suivant le principe de l'*Uti Possidetis Iuris*¹¹ de 1810 qui attribue aux États les territoires correspondant à l'ancien découpage administratif. Ainsi naissent l'Argentine à partir de la Vice-Royauté de la Plata (1816), le Chili à partir de la Capitainerie générale du Chili (1818), le Pérou sur les fondations territoriales de la Vice-royauté du Pérou (1821) puis la Bolivie sur ce qui constituait le Haut Pérou, ou Audience de Charcas (1825). L'imprécision des anciennes délimitations administratives, notamment sur les grands espaces non habités, a généré des conflits et des négociations tout au long du XIXe siècle et au-delà. Le cas de l'Audience de Charcas illustre bien les conséquences structurelles de ces imprécisions originelles : aujourd'hui encore, historiens chiliens et boliviens se disputent l'interprétation des limites coloniales, à partir de sources contradictoires, pour discuter de la légitimité d'un accès bolivien à l'océan Pacifique¹².

Suite à une première phase, caractérisée à partir de 1534 par la division de l'Empire espagnol en quatre grandes *gobernaciones* (carte 1)¹³, l'Audience de Charcas est créée en 1559 comme une juridiction de cent lieues à partir du centre la Plata, l'actuelle Sucre. En 1563, Philippe II étend le territoire de Charcas jusqu'à la *gobernación* de Tucumán, Jurís et Diaguitas, au sud, la province de Moxos et Chunchos à l'est, les provinces de Sayabamba et Carabaya au nord et le désert d'Atacama, jusqu'à l'océan Pacifique, à l'ouest (carte 2).

Carte 1 : Les *gobernaciones* coloniales en 1540



Conception : PACTE-A.L. Amilhat Szary, 2012, Réalisation : C. Chapus

¹¹ Littéralement « ce que tu possèdes, tu possèderas ». Sur la naissance et la pratique de ce concept juridique, cf. Sorel, Mehdi, 1994.

¹² Du côté chilien voir par exemple Ríos Gallardo, 1963 ; Villalobos, 2002 ; Eyzaguirre 1968, et le très engagé site www.soberania.cl sur lequel s'appuient les études historiques du Congrès chilien. Du côté bolivien, voir par exemple Roca, 2007.

¹³ Au sud de la Nueva Andalucía, la quatrième *gobernación* était la Nueva León.

Carte 2. L'audience de Charcas en 1750



Conception : A.L. Amilhat Szary, 2012, Réalisation : C. Chapus

C'est lors de la création des Intendances, échelle complémentaire dans la hiérarchie administrative coloniale, à la fin du XVIIIe siècle que la juridiction côtière d'Atacama apparaît comme une province de l'Intendance de Potosi, celle-ci appartenant à l'audience de Charcas (Villalobos, 2002 : 81). Ceci conduit à l'exercice d'une autorité temporaire de Potosi sur les districts côtiers. Lors de la création de la vice-royauté de la Plata en 1776, l'Audience de Charcas passe sous sa juridiction alors qu'elle dépendait auparavant de la Vice-Royauté du Pérou (carte 3).

Carte 3. L'audience de Charcas en 1776



Conception : PACTE-A.L. Amilhat Szary, 2012, Réalisation : C. Chapus

En 1784, la nouvelle Intendance de Puno se sépare de La Paz et passe sous l'administration de la Vice-Royauté du Pérou, modifiant ainsi les limites de Charcas. Au début du XIXe siècle les autorités de Santiago du Chili demandent à la Cour de fixer les limites avec le Pérou, mais le processus n'est pas finalisé. C'est dans cette incertitude qu'arrive la période d'émancipation, l'autorité de l'Intendance de Potosi se superposant à l'administration chilienne sur une partie du littoral d'Atacama. À l'heure de l'Indépendance, Simon Bolivar, le premier Président bolivien, ouvre un accès à la mer *via* le port de Cobija (appelé Lamar à cette époque), ceci sans l'accord du Chili.

Carte 4. Les frontières coloniales à la veille des Indépendances (1810)



Conception : A.L. Amilhat Szary, 2012, Réalisation : C. Chapus

Cette histoire disputée est actuellement mobilisée dans les argumentaires respectifs chiliens et boliviens pour justifier de leurs positions contradictoires ; toutefois les frontières sur lesquelles portent les tensions actuelles sont le fruit d'un réajustement territorial postérieur et issu d'une guerre postcoloniale : la guerre du Pacifique.

3.3 Les guerres postcoloniales et la fixation des limites actuelles (Bolivie, Chili, Pérou)

Au cours de la période d'ajustements territoriaux et de formation des États, le conflit entre le Chili et ses deux voisins septentrionaux est déjà en gestation. La Confédération péruano-bolivienne, créée en 1836, réunit trois États : le nord-péruvien, le sud-péruvien et le bolivien, avec Tacna comme capitale (carte 5). Le ministre chilien Diego Portales considère la création de cette confédération comme une menace pour la souveraineté chilienne et déclare la guerre dans les deux mois suivant la création de cette entité. D. Portales est arrêté et fusillé en 1837 ; la guerre se termine toutefois par la victoire chilienne lors de la bataille de Yungay le 20 janvier 1839 et par la dissolution de la Confédération.

Carte 5. La Confédération péruano-bolivienne en 1836



Conception : PACTE- A.L. Amilhat Szary, 2012, Réalisation : C. Chapus

Carte 6. Les frontières en 1860



Conception : PACTE- A.L. Amilhat Szary, 2012, Réalisation : C. Chapus

L'exploitation de gisements de salpêtre par des entreprises chiliennes dans l'Atacama est à l'origine du conflit diplomatique déclencheur de la guerre du Pacifique (1879-1883) (Góngora, 1981 ; Salazar, Pinto, 1999 ; Collier, Sater, 1998). Dès la découverte du nitrate de sodium, ou salpêtre, par don José Santos Ossa lors de son expédition de 1866, de petites compagnies chiliennes mais aussi péruviennes et boliviennes commencent à exploiter cette ressource dans le sud du désert, les Chiliens ayant le soutien de compagnies anglaises. Plus au nord, les Péruviens décident en 1875, d'exproprier les entreprises minières non péruviennes de Tarapacá, une décision qui affecte les Chiliens mais n'entraîne pas de conflit armé. En fait, l'implication du Pérou dans la guerre fait suite

à un traité d'alliance signé avec la Bolivie en 1873.

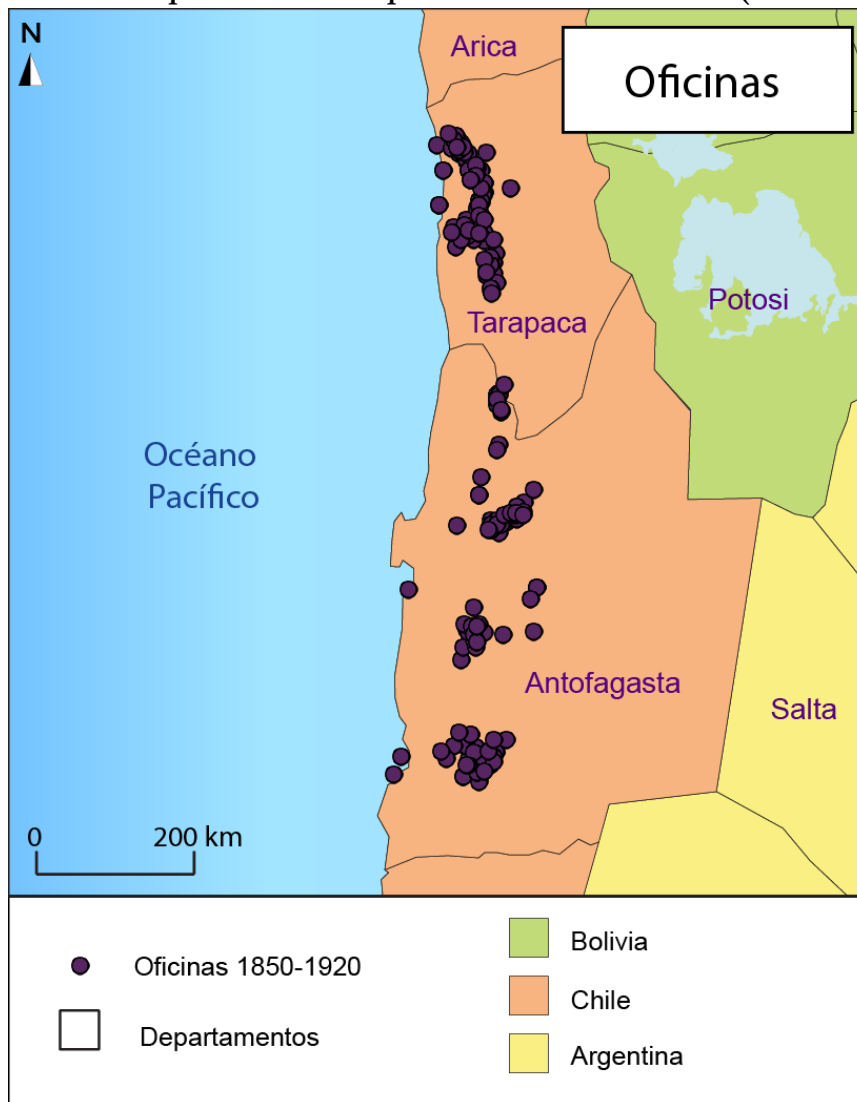
Alors qu'en 1866, les gouvernements chilien et bolivien avaient passé un accord d'exploitation des nitrates sur une aire d'intérêt commun autour du 24^e parallèle, le gouvernement bolivien impose en 1871 une taxe de 10 % par quintal de nitrate exporté : malgré divers accords passés en 1872 et 1874, le conflit devient latent. Le refus de la « Compagnie des Salpêtres » chilienne de se soumettre à cette taxe amène les Boliviens à décider la vente aux enchères des gisements exploités par la compagnie. En représailles, le Chili occupe la ville d'Antofagasta (14 février 1879) et déclenche ainsi la guerre du Pacifique. Par voie de conséquence, la guerre entre le Pérou et le Chili commence le 5 avril et se termine le 17 janvier 1881 avec l'occupation de Lima par le Chili pendant trois ans. La signature du Traité d'Ancón le 20 octobre 1883 permet au Chili d'occuper les provinces de Tarapacá et Tacna jusqu'au fleuve Sama (carte 7).



Conception : PACTE- A.L. Amilhat Szary, 2012, Réalisation : C. Chapus

Le Chili consolide sa domination dès la fin de la guerre. L'annexion de la province d'Antofagasta est validée par le Pacte de Trêve de 1884, puis confirmée par le Traité de Paix et Amitié de 1904 avec la Bolivie. L'annexion de la province de Tarapacá est quant à elle confirmée par le Traité d'Ancón avec le Pérou. La création de la province chilienne de Tarapacá dès 1884 répond à la volonté d'administrer les terres conquises, mais aussi à celle d'asseoir la production minière de salpêtre (Castro, 2008 : 220) (carte 8). La province est alors principalement vouée à assurer un revenu au Chili grâce à l'exploitation des nitrates par des entreprises étrangères¹⁴. Jouissant d'un monopole sur ces ressources naturelles, le Chili entre dans une période de prospérité jusqu'aux années 1930, la vente du salpêtre servant notamment à fabriquer de la poudre à canon pour les guerres européennes : l'État chilien tire du salpêtre jusqu'à 52 % de ses recettes fiscales annuelles (Cunill, 1970 : 409). Lorsque le salpêtre synthétique est découvert en Allemagne au début des années 1920, l'industrie connaît une première crise qui ne sera qu'en partie compensée par l'usage du salpêtre comme engrais en Europe.

Carte 8. L'exploitation du salpêtre dans le nord chilien (1850-1920)



Conception : PACTE- A.L. Amilhat Szary, 2012, Réalisation : C. Chapus

¹⁴ Alors qu'en 1879, la part des compagnies britanniques et nord américaines était encore minime bien que représentant environ 67 % (Foucher, 1991 : 145), c'est avec l'affirmation du libéralisme chilien que la production de salpêtre reste entre les mains de trois grandes compagnies, la *Lautaro Nitrate Company Ltd.*, *Compañía Salitrera anglo-chilena* et la *Compañía Salitrera de Tarapacá*.

Les principaux intérêts miniers chiliens liés à la conquête sont assurés dès la fin de la guerre ; seul le destin des provinces de Tacna et Arica restant en suspens jusqu'au traité de Lima de 1929.

3.4. Chili, Pérou, Bolivie : une interdépendance structurelle autour d'Arica

Historiquement, Arica a dépendu tour à tour de la Bolivie, du Pérou et du Chili. Son lien avec la Bolivie date de l'époque coloniale : dès la découverte des mines d'argent de Potosi vers 1545, les exportations ont commencé à se réaliser *via* Arica (Camus *et al.*, 1995). Depuis lors, Arica a été considérée comme le « port naturel » de la Bolivie, bien que la sortie maritime conservée à la fin de la guerre se situe à Cobija, plus au sud. Les liens entre Arica et la Bolivie sont confirmés par le traité de 1904 qui prévoit la construction d'un chemin de fer entre Arica et La Paz. Le Traité concède par ailleurs à la Bolivie le droit de libre circulation à perpétuité et celui d'ouvrir des agences de douane sur le territoire et les ports d'Arica et Antofagasta. Depuis cette époque, l'activité économique d'Arica dépend très largement des exportations boliviennes et l'idée d'un accès à l'océan par une cession de souveraineté dans cette zone est régulièrement évoquée. Cette revendication marque l'histoire de la région mais elle est largement conditionnée par les relations entre le Pérou et le Chili. Une interdépendance légale et structurelle, issue du traité de 1929, lie ces trois pays tout en réduisant leurs possibilités de négociation.

Il a fallu en effet attendre quarante-six années après la fin de la guerre pour que les limites entre le Chili et le Pérou soient définitivement fixées. Alors que le Chili est déjà présent à Arica et Tacna, le Traité d'Ancón prévoit un plébiscite en 1894 afin de déterminer le sort des deux provinces précédemment péruviennes, mais sa date est régulièrement repoussée. Si les conditions de vote pour le plébiscite en projet sont déterminées en 1901, le rejet par le Parlement chilien en 1901 – notamment du fait des problèmes frontaliers concomitants avec l'Argentine pour la *puna de Atacama*¹⁵ – marque une rupture dans les tentatives d'accord. Les relations diplomatiques entre le Chili et le Pérou sont rompues entre 1901 et 1905 ; la négociation reprend en 1921-1922, lorsque les États-Unis commencent à jouer un rôle de médiateur. Toutefois, face à divers coups d'États et au contexte violent sur les terres annexées, en 1926 le plébiscite est déclaré définitivement irréalisable.

Lorsque les relations diplomatiques se réactivent en 1928, trois solutions sont envisagées : la partition du territoire entre Tacna et Arica, la création d'un couloir pour l'accès de la Bolivie à l'océan¹⁶ ou la neutralisation des provinces. La solution du partage est retenue, selon une ligne suivant le chemin de fer Arica-La Paz, lors de la signature du Traité de Lima le 3 juin 1929 : la « *ligne de la Concorde* » sépare désormais la Tacna péruvienne de l'Arica chilienne, selon un tracé débutant sur la borne tripartite de Visviri, à l'intersection entre les communes actuelles de General Lagos au Chili, Palca au Pérou et Charaña en Bolivie (carte 9).

À partir de cette date, toute décision relative à la souveraineté territoriale chilienne sur Arica est soumise à la consultation du Pérou, et inversement pour Tacna. Une clause du protocole complémentaire du traité de Lima empêche en effet au Chili et au Pérou de céder tout ou partie du territoire de Tacna et Arica à une tierce puissance et de construire des lignes internationales de

¹⁵ Suite à l'occupation par le Chili du littoral bolivien de l'Atacama en 1879, l'Argentine fait savoir en 1884 que ses frontières avec la Bolivie étaient alors en cours de délimitation. Après plusieurs années de négociations, un arbitrage nord-américain donne lieu en 1899 à une partition de cet espace en sept secteurs répartis entre le Chili, la Bolivie et l'Argentine. Débute alors une course aux armements entre le Chili et l'Argentine, diverses incursions militaires ont lieu. Les tensions subsistent jusqu'aux « Pactes de Mai » de 1902 qui fixent la démarcation frontalière sous arbitrage britannique et incluent une convention sur la limitation des armements navals (Lagos Carmona, 1966).

¹⁶ Cette organisation territoriale est une solution régulièrement envisagée pour résoudre le problème de l'accès à la mer de la Bolivie.

chemins de fer sur ces territoires. Le traité de Lima vise à fixer une zone de neutralité autour de la limite. Par la même occasion, il inscrit dans le marbre une interdépendance durable entre le Chili et le Pérou sur le traitement de leur frontière commune, dont la Bolivie est définitivement tributaire dans ses tentatives de négociation pour son accès à l’océan Pacifique. L’image de « la clé et du cadenas » a ainsi été mobilisée (González, 2008) pour rendre compte de cette situation qui condamne définitivement l’accès maritime bolivien : le Pérou possède le cadenas, le Chili en détient la clé.

Carte 9. Les frontières depuis 1930



Conception : PACTE-A.L. Amilhat Szary, 2012, Réalisation : C. Chapus

Conclusion

La continuité des tensions diplomatiques dans cette région des Andes ne rend pas aisée une interprétation consensuelle des cartes collectées. Paradoxalement, cette histoire disputée a peut-être facilité le processus de collecte, chaque partie ayant à cœur de donner à voir sa version de l'histoire, sans pour autant en rendre l'utilisation des documents cartographiques plus évidente. La recherche des points convergents dans les histoires nationales et le travail méthodologique de cartographie historique constituent un premier pas vers une instrumentalisation moins conflictuelle du passé, première étape de la patrimonialisation de ces frontières. Si les chercheurs investis dans la mise en commun des données et de leur interprétation peuvent apparaître comme des acteurs centraux de ce processus, ils n'en sont pourtant que des chevilles ouvrières, au service d'acteurs locaux qui ont intérêt, à des titres parfois divergents, à ces recompositions transfrontalières (leurs motivations allant des stratégies indigénistes aux recherches d'investissements productifs, les deux pouvant d'ailleurs aller de concert). Ce sont ces derniers qui formulent la « demande sociale » qui participe au renouveau de l'historiographie dans la région.

Au-delà de l'implication inégale des partenaires latino-américains au cours du projet, des liens entre chercheurs de diverses nationalités se sont créés ou renforcés, avec l'objectif d'élaborer des approches scientifiques communes de l'histoire. Les universités régionales ou frontalières jouent un rôle de premier plan dans la mise en place de cette démarche, œuvrant pour une pratique renouvelée des relations transfrontalières, une pratique qui pourrait contribuer à une transformation des perceptions de la ligne de démarcation, vers la construction d'un espace partagé. La mise en carte fonctionne dans ce cadre comme un élément déclencheur du fait de son rapport ambivalent au territoire qu'elle symbolise comme un artefact inédit.

La vision de cette région qui résulte de ce projet semble bien éloignée des tensions diplomatiques actuelles, qui ont notamment conduit à la reprise du contentieux porté devant la Cour de Justice Internationale de La Haye, entre Chili et Pérou, autour des questions de délimitation des frontières maritimes (que tous les acteurs en présence nous ont toujours expressément demandé de ne pas figurer). Patrimonialiser la frontière ne constitue en aucun cas une démarche mono-vocale : les différents États andins continuent de mobiliser l'argument des tracés pour faire tenir ensemble des nations encore fragiles, un processus politique qui ne contredit pas totalement l'affirmation d'identités ethniques dépassant les frontières ni des échanges économiques inter, voire transnationaux. Dans ce contexte, les acteurs régionaux du transfrontalier peuvent sembler les promoteurs d'initiatives décalées et limitées dans leurs moyens... Ils sont accusés tour à tour d'idéalisme intégrationniste et de servir des intérêts capitalistes qui viseraient à détruire les identités locales.

Le fait de produire des images communes de la région disputée peut cependant contribuer à faire évoluer la situation. Le passage à un SIG plus vaste, d'échelle fine, celle des mailles communales, est ouvert. C'est l'autre volet de ce projet, dont la mise en œuvre pose un degré supplémentaire de complexité, dans la mesure où il faut sans cesse travailler à harmoniser des données qui ne sont pas produites avec ce souci, à la différence des statistiques conçues dans les cadres nationaux. Son enjeu politique est de taille : si ce n'est une réconciliation globale, du moins une gestion mieux coordonnée des enjeux de la frontière. L'autre-côté de la frontière qui représentait jusque-là un blanc sur la carte, l'un des derniers types de *terra nullius*, inconnu territorial susceptible d'être conquis, se voit doté de couleurs familières. Les mêmes, de fait, que celles qui concernent l'observateur jusqu'alors assigné à une cartographie nationale. En ce sens, l'effort entrepris de faire émerger la frontière comme un patrimoine commun est grandement influencé par la production de ces images inédites. Constituant l'objet de médiation de la réalité frontalière symbolique, elle fournit la base d'un processus de mise en commun de sens, de territorialisation. La mobilisation de

la notion de patrimoine pour comprendre les dynamiques frontalières se révèle ainsi d'une valeur heuristique intéressante, dans la mesure où elle permet de rendre compte à la fois des conflits d'usage et d'interprétation et des processus de valorisation commune de l'espace dans les territoires.

Bibliographie :

- Abélès, M., Jeudy, H.-P., 1997. *Anthropologie du politique*, Paris, Colin, 282 p.
- Albo, X., 2002. *Pueblos indios en la política*, La Paz, CIPCA. 246 p.
- Amilhat Szary, A.-L., 2003. « L'intégration continentale aux marges du MERCOSUR : les échelles d'un processus transfrontalier et transandin », *Revue de Géographie Alpine*, 2003, vol 91, n° 3, numéro spécial *Traverser et utiliser la frontière*, *Andes-Alpes* 47-56
- Amilhat Szary, A.-L., 2007., "Are borders more easily crossed today ? The paradox of contemporary trans-border mobilities in the Andes", *Geopolitics*, 2007 (1) : 1-18.
- Amilhat Szary, A.-L., 2008. « Comprendre les référents des projets d'intégration américaine, du rêve bolivarien aux contre-initiatives anti-globalisation et identitaires contemporaines », in Taglioni, F., Théodat, J.-M. (dir.), *Coopération et intégration, perspectives panaméricaines*, L'Harmattan, coll. Géographie et Cultures, 209-228
- Amilhat Szary, A.-L., 2012. « Que montrent les murs ? Des frontières contemporaines de plus en plus visibles », *Études Internationales* (U. de Laval, Québec), vol. 43 (1), 67-87
- Amilhat Szary, A.-L., 2014 (sous presse), "Natures of borders: from historical to prospective epistemologies" in *Cartographies of Nature: How Nature Conservation Animates Borders*, Maano Ramutsindela (dir.), Cambridge Scholars Publishing
- Amoore, L., Hall, A., 2010, "Border theater : on the arts of security and resistance", *Cultural Geographies*, 17 (3) : 299–319.
- Arnaud A., Davoine P.-A., 2011. "Approche Cartographique et géovisualisation pour la représentation de l'incertitude: application à l'information dédiée aux risques naturels", *Revue Internationale de Géomatique*, vol 21/2, p. 205-224.
- Bengoa, J., 2000. *La emergencia indígena en América Latina* Santiago de Chile, Fondo de Cultura Económica. 341 p.
- Brown, W., 2009, *Murs. Les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*, Paris, Les prairies ordinaires. 206 p.
- Brunel-Vierira V., 2005 : Exploiter la cartographie ancienne dans un service archéologique : les enjeux d'un outil websig. Mémoire de master, Université Jean-Monnet, Saint-Étienne, École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Étienne. <http://dossier.univ-st-etienne.fr/master-sig/www/contenu/2005Brunel.pdf>
- Camus P., Mendora F., Rosenblit J., 1995. « Proceso histórico de formación de la frontera norte de Chile, 1540-1990 », *Documento del Instituto de Estudios Urbanos, Serie Azul*, n° 8, Pontificia Universidad católica de Chile, septembre 1995, 22 p.
- Castro C., Luis, 2008. « El Estado chileno, los agentes fiscales y el temprano ordenamiento administrativo del espacio andino de la provincia de Tarapacá (1880-1930) », *Chungara. Revista de Antropología chilena*, vol. 40, n° 2, p.. 219-233.
- Chapus C., 2012. *L'apport de la cartographie temporelle pour l'intégration de données historiques dans un atlas transfrontalier des Andes Centrales. La problématique de la triple frontière entre la Bolivie, le Chili, le Pérou et l'Argentine*. Mémoire de master, Université Joseph Fourier, 52 p.
- Collier S., Sater W., 1998. *Historia de Chile, 1808-1994*, Madrid, Cambridge University Press, Sucursal España.
- Counter Cartographies Collective (<http://countercartographies.org>), Dalton, C., Mason-Deese, L., 2012, « Counter (Mapping) Actions : Mapping as Militant Research », *ACME : An International E-Journal for Critical Geographies*, 2012, 11 (3), 439-466
- Cunill P., 1970. *Geografía de Chile, Editorial Universitaria*, Santiago.
- Di Méo G., 1995. « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et Sociétés*, n° 78,16-33

- Eyzaguirre J., 1968. *Breve historia de las fronteras de Chile*, Santiago, Ed. Universitaria.
- Farinelli F., 2009, *De la raison cartographique*, Paris, CTHS, 252 pages
- Foucher M., 1991. *Fronts et frontières : un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard.
- Fourny, M.-C., 2005. "De la frontière naturelle à la nature comme lien transfrontalier. Du rôle et de la place de l'environnement et du milieu dans les coopérations transfrontalières", in *Tropisme des Frontières, Approche pluridisciplinaire*, C. Bouquet et H. Vélasco Graciet. (dir.), Paris, L'Harmattan : 97-116.
- Fourny, M.-C., 2007. "La frontière dans la construction de rapports inter-territoriaux : l'émergence d'une figure de la mitoyenneté." in *La frontière* Vélasco Graciet, H., Bouquet, C. (dir.), Bordeaux, DYMSET, Presses universitaires de Bordeaux
- Góngora M., 1981. *Ensayo histórico sobre la noción de Estado en Chile en los siglos XIX y XX*, Santiago, Ed. La ciudad
- Gonzalez Miranda S., 2006. *Arica y la triple frontera. Integración y conflicto entre Bolivia, Perú y Chile*, Iquique, Ed. Aribalo, 166 p.
- González Miranda S., 2008. *La Llave y el Candado, el conflicto entre Perú y Chile por Tacna y Arica (1883-1929)*, Santiago, Editorial LOM.
- Gould P., Bailly A. (dir.), *Le pouvoir des cartes - Brian Harley et la cartographie*, Paris, Anthropos Economica, 1995, 120 p.
- Gregory I.N., 2002. "Time-variant GIS databases of changing historical administrative boundaries : a European Comparison", *Transactions in GIS*, 6 (2), 161-178.
- Guyot, S., 2006.. "Géopolitique des parcs (trans) frontaliers en Afrique Australe", *Les cahiers d'Outre-Mer*, 234 : 215-232
- Hatt T., 2002. Un système d'information géographique pour une cartographie historique de Strasbourg, de la carte à l'immeuble, *Revue XYZ* n° 92 http://thierry.hatt.gps.free.fr/01-site-acad-tous-pdf/XYZ_92.pdf
- Heinich N., 2009. *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, collection Ethnologie de la France.
- Herzog, A., 2011, « Les géographes et le patrimoine », *EchoGéo* [En ligne], 18 | 2011, mis en ligne le 05 décembre 2011, consulté le 30 août 2013. URL : <http://echogeo.revues.org/12840> ; DOI : 10.4000/echogeo.12840
- Knowles, A. K. (dir.), 2002. *Past time, past place : GIS for history*, Redlands, CA : ESRI.
- Lagos Carmona G., 1966. *Historia de las fronteras de Chile. Los tratados de limites con Argentina*, Santiago, Zig-Zag
- Morillas-Torné M., 2012. "Creation of a geo-spatial database to analyse railways in Europe (1830-2010). A historical GIS approach", *Journal of Geographic Information System*, 4, 176-187.
- Newman, D. (Dir.), 1999, *Boundaries, Territory and Postmodernity*, London, Franck Cass, 206 p.
- Nordman, D., (1986). « Des limites féodales aux fondements politiques », in Nora, P. *Les lieux de mémoire*, vol. 2 *La Nation*. Paris, Gallimard, 2-35
- Perrier Bruslé, L., 2013, "La Bolivie, sa mer perdue et la construction nationale", *Annales de géographie*, 2013-1 (689) : 47-72.
- Petit-Berghem Y., 2005. « Géographie historique d'un espace côtier : l'exemple de la basse vallée de l'Orne (Basse-Normandie) », *Mappemonde*, 80, 2005.4 4,
- Peuquet D. J., 199. "It's about time : a conceptual framework for the representation of temporal dynamics in Geographic Information Systems", *Annals of the Association of American Geographers*, 84, 441-461.
- Pinol J.-L., Butez C.-C., Johnson I., 2012 : Les SIG géo-historiques. Atelier THATCAMP, User Generated Unconference on Digital Humanities, <http://tcp.hypotheses.org/325>
- Raymond A., 2011 : Denny Regrade, 1893-2008 : A case study in historical GIS. *Social Science History*, 35 (4), 571-597
- Rios Gallardo C., 1963. *Chile y Bolivia definen sus fronteras, 1842-1904*, Santiago, Ed. Andrés Bello

- Roca L. J., 2007. *Ni con Lima ni con Buenos Aires : la formación de un Estado nacional en Charcas*, La Paz, IFEA/Plural.
- Rouvière, L., 2012 : *A la frontière de l'État. Gouvernement et territorialités aymaras au Chili*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Grenoble, Institut d'Études Politiques.
- Rouvière, L, Perrier-Bruslé, L., 2014. « Chilean northern borders with Peru and Bolivia : Territorial dispute and structural interdependence on the Pacific Coast », in *Encyclopedia of Border Disputes*, Brunet-Jailly, E., (ed.), Santa Barbara, CA, ABC Clio, sous presse
- Salazar G., Pinto J., 1999. *Historia contemporánea de Chile*, T.I, Santiago, LOM
- Schlichting, 2008. "Historical GIS : new ways of doing history", *Historical Methods*, 41(4), 191-195.
- Sorel J.-M., Mehdi R., 1994. « L'*uti possidetis* entre la consécration juridique et la pratique : essai de réactualisation », *Annuaire français de droit international*, volume 40, pp. 11-40.
- Serulnikov, S., 2013, *Revolution in the Andes: The Age of Túpac Amaru*, Durham, NC, Duke University Press
- Van Kessel, J, 1980. *Holocausto al progreso. Los Aymaras de Tarapacá*, Amsterdam, Centrum voor Studie en Documentatie van Latijns-Amerika. 462 p.
- Veschambre V., 2008. *Traces et mémoires urbaines, enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Villalobos S., 2002. *Chile y Perú, la historia que nos une y que nos separa. 1535-1883*, Santiago, Editorial Universitaria,.
- Wood D., Fels J. and John Krygier J., 2010. *Rethinking the Power of Maps*, The Guilford Press, 335 p.

